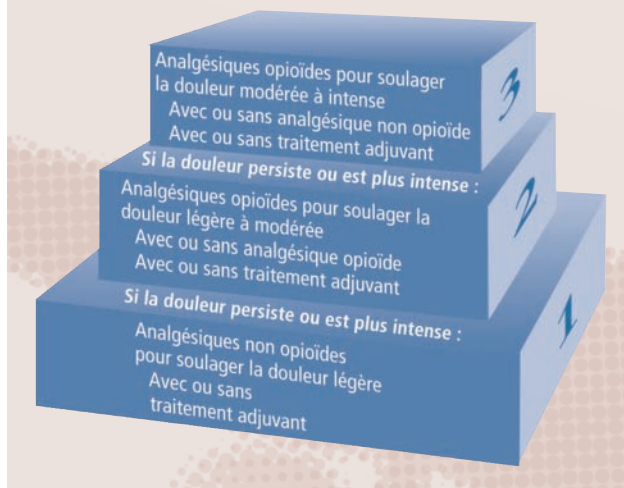


Figure 1

### Échelle thérapeutique antalgique selon l'OMS



44 mm, une douleur légère. Il existe aussi des échelles d'appréciation par catégories qui décrivent l'intensité de la douleur par des mots. Cet instrument convient lorsque les patients ont de la difficulté à évaluer leur douleur à l'aide d'un chiffre.

Si elles sont utilisées correctement, les échelles d'appréciation subjective de la douleur s'avèrent des instruments sensibles et procurent des résultats uniformes<sup>4</sup>. Autrement dit, une réduction de 30 mm du score de la douleur à l'EVA ou une réduction de 3 à l'échelle NPDS (p. ex., le score passe de 9 à 6 sur 10) constitue un soulagement significatif de la douleur sur le plan clinique<sup>5</sup>.

De nombreux cliniciens jugent utile et commode de classer la douleur chronique comme légère, modérée ou intense. En général, une douleur légère correspond à un score NPDS de 1 à 3, une douleur modérée à un score de 4 à 6 et une douleur intense à un score de 7 à 10.

### Q Quelles sont les stratégies thérapeutiques approuvées au Canada pour le traitement de la douleur?

R L'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait conçu une échelle thérapeutique antalgique comprenant trois paliers en vue de les inclure dans ses lignes directrices pour le traitement de la douleur cancéreuse. Depuis, cette échelle de l'OMS<sup>6</sup> (Figure 1) a été adaptée et a démontré son utilité dans le traitement de la douleur chronique non cancéreuse (DCNC)<sup>7</sup>. Les stratégies du palier 1 sont recommandées dans les cas de douleur légère. Les médicaments recommandés à cette étape comprennent les agents non opioïdes comme l'acétaminophène, les anti-inflammatoires non

stéroïdiens (AINS) et les inhibiteurs sélectifs de la cyclooxygénase (COX) de type 2 (dits « coxibs »). Les stratégies du palier 2 sont recommandées pour traiter la douleur légère à modérée et font appel à des agents comme le tramadol, la codéine, l'oxycodone, administrés seuls ou en association avec l'acétaminophène. Les stratégies du palier 3 conviennent au traitement de la douleur modérée à intense, pour laquelle on recommande l'hydromorphone, l'oxycodone, la morphine, le fentanyl et la méthadone. Au besoin, l'OMS recommande un traitement d'appoint, peu importe que la douleur soit légère, modérée ou intense.

Plusieurs médicaments qui conviennent au traitement par des opioïdes sont offerts en préparation à libération immédiate (IR) ou à action de courte durée ainsi qu'en préparation à libération contrôlée (CR) ou à action de longue durée. Les opioïdes à libération immédiate ou à action de courte durée sont utiles lorsque l'adaptation posologique rapide est nécessaire ou lorsque le patient éprouve de brefs épisodes de douleur ou des percées de douleur. Les préparations à libération contrôlée ou à action de longue durée conviennent au traitement de la douleur constante devant être soulagée de manière continue par des analgésiques opioïdes.

### Q À la lumière de ces nouvelles stratégies thérapeutiques, quel est le raisonnement à l'appui de l'emploi du tramadol à libération contrôlée?

R Le tramadol est un analgésique de synthèse, à action centrale, ayant un mode d'action atypique, c'est-à-dire mixte, par rapport aux analgésiques opioïdes classiques. Le tramadol exerce un faible effet agoniste sur le récepteur opioïde, mais il exerce aussi son action en inhibant la noradrénaline et le recaptage de la sérotonine. Des données récentes permettent de croire que lorsqu'il est administré aux doses thérapeutiques, le tramadol est associé à une fréquence moins élevée de dépression respiratoire et de constipation, comparativement aux opioïdes classiques agonistes des récepteurs  $\mu$ <sup>8,9</sup>.

Zytram XL est la première préparation à libération contrôlée de tramadol homologuée au Canada. Prise une seule fois par jour, cette préparation de tramadol procure un soulagement efficace durant 24 heures<sup>10</sup>. Zytram XL est offert en concentrations de 150 mg, 200 mg, 300 mg et 400 mg. La dose de départ usuelle est de 1 comprimé de 150 mg, toutes les 24 heures. La posologie peut être augmentée de façon graduelle (mais pas plus souvent qu'une fois par sept jours) si l'effet analgésique est insuffisant. On ne doit pas dépasser la dose quotidienne recommandée maximale de tramadol à libération contrôlée, soit 400 mg.